

COMPTE-RENDU
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE
3 mars 2024



DESTINATAIRES : - Présidents (es) des clubs
- Membres du C.A. du CD54

1 - OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

Après les vérifications d'usage, le quorum est atteint. 47 clubs sur 48 sont présents ou représentés.

Le Président déclare donc cette assemblée générale extraordinaire ouverte.

2 – PRÉSENTATION DES NOUVEAUX STATUTS DU CD 54

Un exemplaire des nouveaux statuts a été envoyé à chaque Président avant cette assemblée afin qu'ils puissent l'étudier en toute sérénité.

Le Président demande à l'assemblée s'il y a des questions, des précisions ou des remarques à apporter. Aucune question n'est formulée.

3 – RÉSULTATS DES VOTES

2 questions sont mises au vote.

1°) – Adoption des nouveaux statuts.

2°) – Réduction du nombre de membres représentant le CD54 (14 membres au lieu de 16 actuellement)

RÉSULTATS

1°) – ADOPTION DES NOUVEAUX STATUTS : sur 114 voix, 114 pour et 0 contre

2°) – RÉDUCTION DU NOMBRE DE MEMBRES : sur 114 voix, 106 pour, 1 nul et 7 contre.

Ces 2 points sont donc adoptés à l'unanimité.

4 – QUESTIONS DIVERSES

Aucune question n'étant posée, la séance est levée à 10h30.

TOMBLAINE, le 8 MARS 2024

Le Président, David MIETTON



La Secrétaire Générale, Elisabeth ROCHATTE

